

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance) Niveau 3

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Former les futurs professionnels de la petite enfance qui pourront travailler soit en structures collectives (EAJE, ACM, école maternelle) soit en accueil à domicile (MAM, AMA, employé à domicile).

PRE REQUIS

Avoir 18 ans l'année de formation et un diplôme de niveau CAP ou BEP ou supérieur pour une dispense des matières générales (lors de l'examen).

MODALITÉS D'ACCÈS A LA FORMATION

- Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant
- En contrat d'apprentissage
- Après un parcours de formation continue
- En contrat de professionnalisation
- En cours d'emploi

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Enseignements généraux (nécessaires pour les candidats ne justifiant pas déjà d'un diplôme de niveau V minimum) :

- EG 1 : Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique
- EG 2 : Mathématiques, sciences physiques et chimique
- EG 3 : Education physique et sportive
- EG 4 : PSE (Prévention Santé Environnement)

Enseignements professionnels :

EP 1 : Accompagner le développement de l'enfant

EP 2 : Exercer son activité en accueil collectif

EP 3 : Exercer son activité en accueil individuel

Petit plus Ligue :

Animation Petite enfance

Formation base de la langue des signes

Formation base de la pédagogie Montessori

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance :

- 2 jours par semaine en centre de formation
- 740 H (ou plus) en entreprise, les autres jours de la semaine

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Des évaluations sont régulièrement menées en centre. Les outils utilisés sont divers : QCM, annales de CAP (matières générales et professionnelles), évaluations orales.

Le diplôme est remis pour les candidats qui se sont présentés à l'examen (en candidat libre) et qui ont validé le CAP AEPE en obtenant une note minimale de 10/20.

DATES OU DELAI D'ACCÈS A LA FORMATION

Prochaine session

9 septembre 2024 au 25 mai 2025

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION

1253 heures minimum

511 heures en centre de formation

742 heures ou plus en entreprises

CRITÈRES QUALITÉ

Nombre de bénéficiaire par an : 12

Taux de présentation à l'examen par an : 100%

Taux de réussite aux examens par an : 100%

Taux de rupture ou d'abandon par an : 5%

Taux d'insertion global dans l'emploi par an : 80%

- A 3 mois :
- A 6 mois :

Taux de poursuite d'étude par an : 6%

Taux de satisfaction des stagiaires par an : 90%

Taux d'insertion dans le métier visé par la certification (fiche RNCP) par an : 80%

TARIF ET FINANCEMENT

Prix de la prestation ou conditions tarifaires : 3500€

**CPF de transition professionnel
OPCO entreprises
Contrat d'apprentissage**

RNCP 28048

Formacode : 44041—Petite enfance

Code NSF : 332—Travail social

Eligible au CPF : Oui – Code : 1362325

EQUIVALENCES, PASSERELLES ET SUITE DE PARCOURS POSSIBLES

Equivalence : BAFA

Passerelles : Ecole d'Auxiliaire de puériculture, Concours ATSEM, CPJEPS AAVQ

Suite de parcours possibles et débouchés : agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM), agent de crèche, assistante maternelle, garde d'enfants.

Possibilité valider un ou plusieurs blocs de compétence : oui - 3 EP

RECRUTEMENT

Inscription auprès du centre de formation, après participation à une information collective
Informations collectives : Ligue de l'enseignement Nîmes de 9h00 à 12h30

2 mai 2024

28 mai 2024

18 juin 2024

LIEU DE FORMATION ET CONTACTS

**UFA Ligue de l'enseignement du
Gard Les 7 collines
42 rue du
Forez 30000
Nîmes
04 66 36 31 46**

Horaires d'ouverture du
centre : de 8h30 à 17h30
(pas de possibilité de restauration sur place)

Directeur des Formations : Thierry Koubi
thierry.koubi@laliguegard.fr

Coordonnatrice de la formation : Alexia Franco
alexia.franco@laliguegard.fr

Référente Handicap : Mélanie Ponce
melanie.ponce@laliguegard.fr

Responsable Administrative : Marie-Bérangère Jolivel
marie-berangere.jolivel@laliguegard.fr

Assistante Administrative : Amandine Jeunot
formation@laliguegard.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Référent Handicap : Mélanie PONCE

Bâtiment aux normes d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier lors d'un RDV individuel avec notre référente handicap la faisabilité de la formation selon le handicap.

Retrouver nos **engagements** en faveur des personnes en situation de handicap



Date de mise à jour : 05 / 11 / 2024